



## Sujets de partiels volé et on me les à envoyé sur ma boîte mail

Par **victor75016**, le **28/05/2009** à **08:39**

Bonjour,  
Nous sommes en plein partiels, nous avons commencé quelques épreuves et à notre grande surprise, nous avons appris que les sujet avaient été dérobés à l'administration sans que celle ci s'en aperçoive. Je suis dans une école privé à bac +5 (7000 € l'année). A la suite de cette première journée, écoeuré par le comportement de certains, on m'a proposé de me donner un sujet d'une matière que je n'aurais pas aux partiels mais que certains de mes amis allaient avoir. J'ai donc accepté tout naturellement les sujets pensant rendre service à mes amis et pour leur éviter d'être laissé par rapport aux autres. Je leur transmet donc les sujets qui je le rappel ne m'étaient d'aucun profit, c'était juste pour **rendre service**. Je leur envoi par mail via la boîte de l'école (je sais c'est débile !! mais je ne pensais pas aux conséquences). L'administration s'est rendu compte de la triche à cause de plusieurs fuites. Je n'ais aucun sujet me concernant mais ils ont bloqué nos boîte mails et des informaticiens vérifient tout. J'ai bien sur effacé les messages envoyés. Je souhaitais savoir quels risques je peux encourir si ils trouvent quand même le sujet que j'ai transmis ? Je ne suis pas le coupable du vol mais ils menace d'exclure les personnes ayant envoyé et reçu des sujets. Que faire si je suis convoqué ? L'administration est vraiment très remontée.  
Quels risques j'encoure vraiment?  
Merci de me répondre au plus vite !!  
Cordialement  
Victor D.R